



## Groupe de Recherche et de Protection des Libellules « Sympetrum » (GRPLS)

7 rue de la Synagogue, 26400 Aouste-sur-Sye  
07 89 58 01 37 (président : Jean-Michel Faton)  
contact.sympetrum@gmail.com  
[www.sympetrum.fr](http://www.sympetrum.fr)

### Conseil d'administration du 8 février 2022

**Présents** : Alain Ladet, Camille Le Merrer, Jean-Michel Faton, Marie Lamouille-Hébert, Macha Joanin, Cyrille Deliry, Nicolas Souvignet (en cours de réunion)

**Invités** : Alexandre Giusti

**Excusé** : Aurélien Bourdin, Régis Krieg-Jacquier, Benjamin Le Mell

Le CA se déroule dans le salon Zoom de l'association, en visio, de 20h00 à 21h50.

Le prochain CA est prévu le 8 mars 2022 à 20h00

Prochaine AG au cours du week-end du 19-20 mars 2022

Elle se tiendra le samedi 19 mars 2022 dans l'après-midi à Courzieu (Rhône)

### Affaires courantes

#### Trésorerie

L'étude concernant le Pont des Pierres, l'encadrement d'un stagiaire de la Reyssouze et les formations ATIB ont été réglées. Il manque 180 euros d'une commande du BE Biotope sur le Rhône et le travail réalisé pour l'INPN qui n'ont pas été payés. Alain fera des relances.

Les formations « identification » et la campagne d'adhésion ont très bien fonctionné. Nous avons ce soir 101 adhérents pour l'année 2022<sup>1</sup>. Un message spécifique sera adressé aux personnes qui ont fait un don à l'association. La campagne d'adhésion sera reconduite lors de l'annonce de la prochaine Assemblée générale, avec pour challenge d'atteindre les 150 membres d'ici cette réunion.

## Mémo à destination des adhérents du Groupe *Sympetrum*

L'idée de la mise en place d'un tel *Mémo* est parti de la démarche « qui fait quoi » lancée par Camille et complété par Macha. Le « qui fait quoi » a été annexé à une présentation de l'association à destination tous les adhérents. Ce mémo sera annexé au présent compte-rendu. Camille relira ce document. Cyrille propose d'y ajouter quelques illustrations pour l'agrémenter. Le document est considéré comme validé pour sa version 2022, sauf objections particulières et motivées, auquel cas des corrections seront faites en conséquence. Celui-ci sera transmis aux membres de l'association avant l'Assemblée générale.

## Dossier Vert « Doctrine pour les libellules protégées des étangs »

Rappel : un atelier aura lieu le 17 février 2022 à 9h00, en visio (voir CR de CA précédent).

## Étangs du Grand Albert et du Petit Coquet

Il s'agit de suivre le chantier en cours sur ce site du massif de Bonnevaux dans la mesure où nous avons participé à son financement. Nicolas réalise ce suivi pour l'association. Jean-Michel peut se rendre dispo en cas de besoin.

## Assemblée Générale du 19 mars 2022 et des activités du week-end correspondant

Le gîte de Courzieu a été réservé par Benjamin Le Mell. L'AG se déroulera dans les Monts du Lyonnais à [Courzieu](#), département du Rhône.

---

<sup>1</sup> Le compte-rendu du CA précédent fait état de 60 membres pour l'année 2022, soit une progression spectaculaire en moins d'un mois.

L'Assemblée Générale se déroulera le samedi 19 mars 2022 dans l'après-midi. Ceux qui resteront en soirée pourront dormir au gîte sur réservation (s'ils sont en possession d'un *Pass*). Des ateliers seront programmés pour le dimanche matin et certains pourront poursuivre le dimanche après-midi sur le terrain. Parmi les ateliers, celui sur la base *O'donata* sera privilégié. Les membres seront consultés sur la mise en place d'ateliers et les thématiques souhaitées par questionnaire qui sera préparé par Cyrille.

## Questions diverses

- Une réflexion est en cours afin de rendre publique la base *O'donata*. Cyrille précise qu'il s'agira de ne présenter que quelques éléments comme la cartographie, des graphiques et éventuellement quelques données clés. Une restriction aux seuls membres de l'association est suggérée (mot de passe par exemple).
- Pour les OdoRunAlpes, Jean-Michel regrette que les règles de fonctionnement de ces événements qui ont été définies par Régis en 2017, n'aient pas été respectés depuis plus de 2 années, et qu'il est impossible de faire un bilan pour la prochaine AG. Il demande, pour des questions de responsabilité, d'avoir toutes des informations sur l'organisation des événements avant leur réalisation. Marie contactera Régis afin de lui demander de contacter les différentes coordinations départementales dans le cadre de la programmation des OdoRunAlpes pour l'année 2022. Il est rappelé que cette activité financée par l'association ne s'adresse qu'aux membres et que les animations doivent produire systématiquement un compte-rendu. Un programme annuel sera publié au début du printemps. La programmation des OdoRunAlpes doit être validée en CA et Jean-Michel demande de disposer des fiches projets bien avant chaque OdoRunAlpes pour des questions de responsabilité et d'assurance. [Les documents nécessaires sont en ligne.](#)
- Marie rappelle une réunion (comité de pilotage) concernant *Leucorrhinia pectoralis* le 4 mars 2022. Celle-ci sera suivie dans le cadre du PNAL, par la mise en place d'une réunion pour *Sympetrum depressiusculum* avec pour objectif la mise en place d'un protocole de suivi standardisé de l'espèce. Les fiches projet suivantes ont été réalisées : *Sympetrum depressiusculum* par FNE Loire, *Oxygastra curtisii* par la même structure (probablement reporté en 2023), *Stylurus flavipes* par le Syndicat du Haut Rhône, ainsi qu'une dernière dans le cadre du CIMaE. Une fiche est à l'étude au Groupe *Sympetrum*, au sujet de *Sympetrum*

*depressiusculum* dans la Drôme avec un partenariat LPO. Jean-Michel présentera un projet au nom du Groupe *Sympetrum* mais il n'est pas certain qu'il serait retenu dès cette année. Il s'agit dans un premier temps, comme le précise Marie, de fonctionner en comités réduits puis d'élargir à plus d'interlocuteurs. Jean-Michel souligne l'importance d'informer le CA des activités et projets liées au PNAL et que le Groupe *Sympetrum* apparaisse comme acteur essentiel dans les actions. Cyrille rappelle le principe important pour l'association de fonctionner en « coordination des compétences odontologiques régionales ».

- Pour information la convention avec la Fondation Pierre Vérots (Dombes, Ain) a été renouvelée. Une seule phrase a été retirée pour être en accord avec notre règlement intérieur.
- Une réunion en visio est prévue avec le Groupe Odonat'Auvergne et préparée par *Framadate*. Un de ses objectifs est de fonder une révision des listes rouges régionales, actuellement rhônalpine et auvergnate (avoir une seule liste AuRA mise à jour).
- En ce qui concerne les demandes de dérogations liées aux espèces protégées, celles-ci sont faites généralement à titre individuel. Elles peuvent toutefois être - difficilement - menées pour une structure comme notre association. Marie verra avec Régis, les possibilités mise en place de cette option au moins dans l'Ain.
- La coordination Rhône sera prochainement vacante suite au départ de Benjamin. Une rencontre odontologique rhodanienne est prévue en fin de mois. Celle-ci permettra de définir de nouvelles perspectives départementales.
- Marie nous présente un prototype de tee shirt CIMaE enjolivé par une Libellule.
- Marie rappelle le principe de circulation des informations ascendantes et descendantes entre l'association régionale et les coordination départementales.